22 (n° departement) — CALLAC (commune)

CALLAC (lieu-dit) — 0422 (adresse)

GUINGAMP (arrondissement) — CALLAC (canton)

(édifice ou ensemble contenant)

EGLISE DITE CHAPELLE

(dénomination et titre de l'oeuvre)

SAINTE BARBE — IA22003277

Coordonnées. LAMBERT1 X = 17350 Y = 09490

Cadastre année : section : parcelle :

année : section : parcelle :

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par

SITUATION: EN VILLE

PARTIES CONSTITUANTES: ENCLOS

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRANITE 2)COUVERTURE: ARDOISE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS,PIGNON DECOUVERT

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: CONSTRUCTION DEBUT 16E;REMANIEE EN 1688 (DATE INSCRITE)

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S)

./.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

Cf. Annexe

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Jollivet signale gravé sur la pierre de l'autel le nom de "Marguerite des Landes, bienfaitrice des églises du pays" ; cependant aucune trace de ce personnage n'a été trouvée sur d'autres édifices du canton (Cf. Jollivet... op. cit. p. 353).

La cloche de la chapelle porte la date de 1688.

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENTS D'AFFECTATION

On ne connait pas l'ampleur ni le détail des réparations subies par la chapelle vers 1803, au sortir de la Révolution.

En 1856, l'état de la chapelle est satisfaisant selon l'avis de l'abbé Bacoini (Cf. A. E. Saint-Brieuc).

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION

(Cf. Photo nº 1).

La chapelle est située au Nord du bourg et entourée de maisons ; elle s'élève au flanc d'une colline qui domine la route de Callac à Botmel ; on y accède par deux chemins qui montent de cette route ; une fontaine en contrebas (Cf. Sous-dossier).

La chapelle est orientée.

2 - MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

Grand appareil régulier de granit au chevet et en façade Nord.

La façade Ouest est en moyen et petit appareil irrégulier.

La face Sud est en petit appareil irrégulier de moellons ; trace de reprise près de l'angle Sud-Est.

Les rampants sont faits de pierres assisées et taillées en sifflet.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES - ELEVATIONS INTERIEURES

Parti Général, Plan, Coupes

Petite chapelle de plan rectangulaire (11 m x 7,30 m N.O.), à un seul vaisseau couvert d'une charpente lambrissée, et terminé par un

chevet plat.

Petit clocheton en façade occidentale.

Accès en faces Ouest et Nord, du fait de la situation.

Un baie au chevet et une petite baie en façade Nord.

Contrefort aux angles du chevet.

Le choeur liturgique est surélevé et limité par une balustrade.

Elévations Intérieures

(Cf. Photos nº 2, 3).

Face Ouest

Une porte axiale est condamnée et transformée en niche ; un bénitier encastré au Nord.

Mur Sud

Petite fenêtre carrée à ébrasement et glacis.

Mur Nord

Une porte rectangulaire à linteau de bois ; à droite de cette porte un bénitier encastré, de plan hexagonal et mouluré de deux cavets.

A droite du bénitier s'ouvre une petite fenêtre rectangulaire, à ébrasement et glacis.

Choeur

Le mur est caché par un retable.

Une fenêtre axiale en arc brisé, ébrasée, à réseau (Cf. Elévations Extérieures).

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade Ouest (Cf. Photo n° 4)

Mur-pignon ouvert d'une porte axiale en arc brisé à deux claveaux et clé moulurés d'un cavet. Cette porte est murée jusqu'à mi-hauteur.

Les pierres d'assise des rampants sont saillantes.

Au nu du mur s'élève un petit clocheton ; la souche est couronnée par une corniche qui porte la chambre de cloche composée de deux murets latéraux Nord et Sud, percés d'une petite ouverture rectangulaire ; amortissement par un petit dôme portant quatre petites colonnettes sommé d'un second dôme.

Façade Sud

(Cf. Photo n° 5).

Une petite fenêtre rectangulaire, chanfreiné, à linteau mouluré d'une accolade. Reprise à l'Est du mur.

Façade Nord

(Cf. Photo nº 6).

Le mur s'élève sur une plinthe moulurée d'un talon renversé souligné d'un grain d'orge ; corniche en doucine sous l'égoût du toit.

Une porte en arc surbaissé, moulurée d'un cavet et une petite fenêtre en plein cintre, ébrasée.

A la base du mur de gros blocs irréguliers forment une sorte de banquette.

Chevet

(Cf. Photo nº 6, 7, 8).

La plinthe du mur Nord se poursuit sur ce mur. Contreforts biais aux angles Nord-Est et Sud-Est, amortis en talus à ressauts. Les rampants du pignon sont ornés de crochets végétaux : les pierres d'assise sont sculptées : au Nord un lion ailé ; au Sud une sirène.

Le mur s'ouvre par une baie axiale, en arc brisé à ébrasement concave et glacis ; réseau de bois composé de deux lancettes trilobées, surmontées d'un quatrefeuille ; les montants de pierre de l'ancien réseau sont interrompus au niveau du départ de l'arc.

5 - COMBLES ET COUVERTURES

Toit

Toit à deux versants symétriques ; une tabatière s'ouvre sur

chaque versant à l'Est.

Charpente

La charpente est cachée par un lambris en arc surbaissé retombant sur une sablière moulurée d'un quart de rond et d'un cavet.

III - NOTE DE SYNTHESE

L'édifice n'est pas homogène ; de la construction primitive demeurent le mur du chevet et le mur Nord ; le mur Sud, construit en moellons irréguliers présente près de l'angle Sud-Est un appareil semblable à celui du chevet : la chapelle était probablement entièrement construite dans cet appareil ; la façade Ouest date également de cette reconstruction.

Le réseau de bois de la fenêtre du chevet est très semblable à celui de la fenêtre de la chapelle Saint-Treffin en Callac ; on peut supposer qu'il reprend le dessin de l'ancien réseau de pierre.

Ce réseau ainsi que les rampants arnés de crochets permet de situer la construction primitive au début du XVIe siècle, approximativement.

La date de 1688 portée sur la cloche peut situer la reconstruction des murs Sud et Ouest.

IV - DOCUMENTATION

1 - SOURCES

Manuscrites

A. D. Côtes du Nord - Série Q - Biens de 1ère origine. Canton 21
Acquisition de la chapelle le 18 Germinal

an VI par Jean Alexandre Guyot.

A. C. Callac — Délibérations du Bureau Municipal de 179[illegible] à l'an III - 35e Cloche datée de 1688.

A. E. Saint-Brieuc — Enquête de doyennés au sortir de la Révolution - Réparations notées en 1803

Rapport de l'abbé Bacoini du 18 Août 1856 constatant le bon état de la chapelle.

A. P. Callac — Registre des délibérations du conseil de fabrique. Mention du don de la chapelle Sainte-Barbe par le curé de Bégard.

Imprimées

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

./.

3 - REPERTOIRES - DICTIONNAIRES

COUFFON (René) — .- Répertoire des églises et chapelles des diocèses de Saint Brieuc et Tréguier.- Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1939-1941 - 3 vol. in 8° et suppl. p. 72.

FROTIER DE LA MESSELIERE (Henri) .- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord.. - Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1949, in 8°, p. 23.

JOLLIVET (Benjamin) .- Les Côtes du Nord, histoire et géographie... Guingamp, impr. B. Jollivet, 1854-1859 5 vol. In 8°, III p. 353 vol. 1 et 2.

V - ANNEXE

Propriétaires laïcs du XVIIIe siècle.

Le 18 Germinal an VI, Jean Alexandre Guyot a acquis cette chapelle (Cf. A. D. Côtes du Nord, Série Q Canton 21).

Il semble que la chapelle soit restée un édifice privé jusqu'en 1842 où le curé de Bégard en fait don à la commune (Cf. A. P. Callac - délibération du conseil de Fabrique).

CALLAC 22

CHAPELLE SAINTE BARBE

Vue aérienne de situation
prise du Nord-Est

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.I7 VR

CALLAC 22

CHAPELLE SAINT BARBE

Vue aérienne prise du Sud-Est

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.I8 VR

CALLAC 22

CHAPELLE Ste BARBE

Vue de situation Nord-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I794 V

CALLAC 22

CHAPELLE Ste BARBE

Vue intérieure vers l'Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I80I V

CALLAC 22

CHAPELLE Ste BARBE

Vue intérieure vers l'Est

Cliché DAGORN

68.22.I800 V

CALLAC 22

CHAPELLE Ste Barbe

Façade Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I797 V

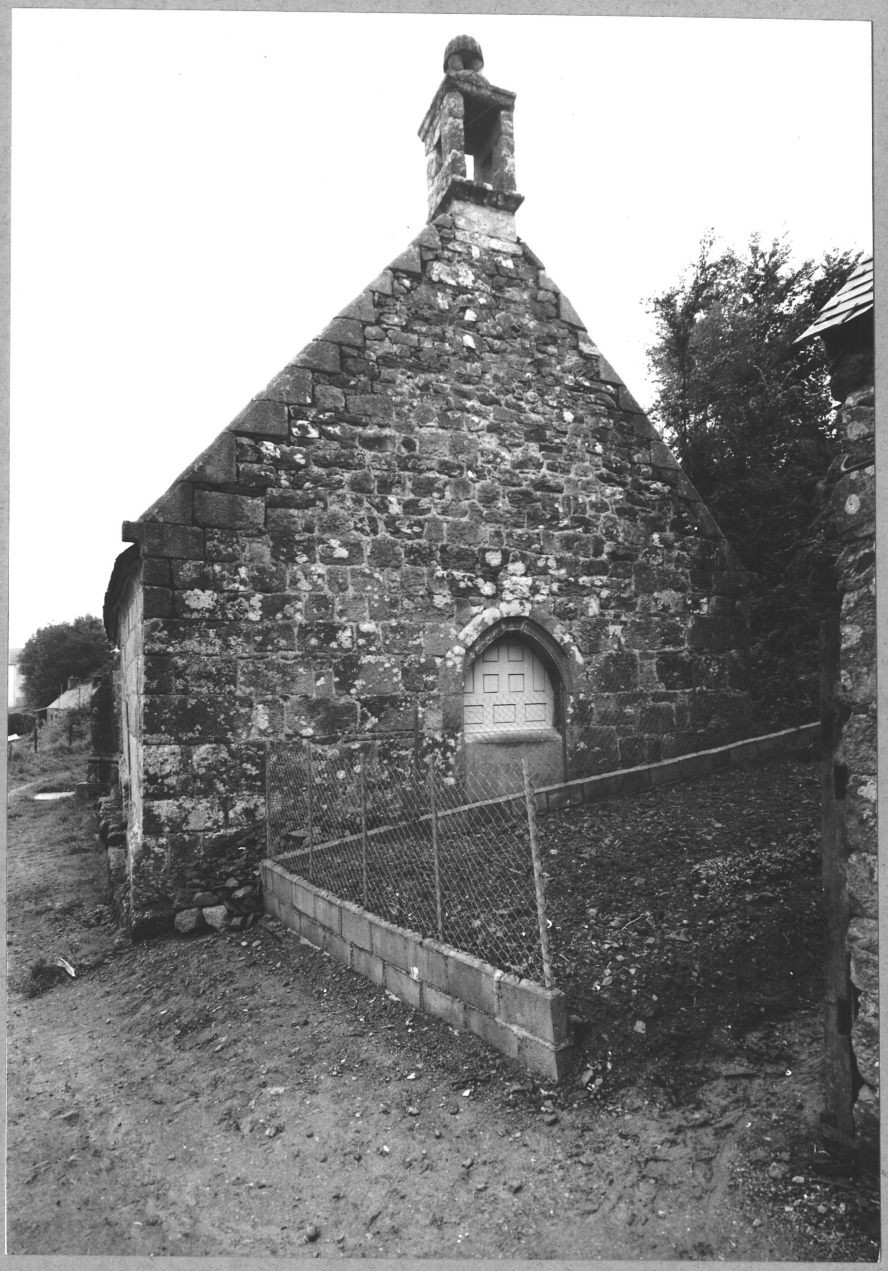

CALLAC 22

CHAPELLE Ste Barbe

Vue Nord-Est

Cliché DAGORN

68.22.I796 V

CALLAC 22

CHAPELLE Ste BARBE

Vue Sud-Est

Cliché DAGORN

68.22.I795 V

CALLAC 22

CHAPELLE Ste BARBE

Chevet, détail : pierre d'assise Nord du rampant

Cliché DAGORN

68.22.I798 V

CALLAC 22

CHAPELLE Ste BARBE

Chevet, détail : pierre d'assise Sud du rampant

Cliché DAGORN

68.22.I799 V